



chausey, bréhat, batz, ouessant,
molène,
sein, glénan, groix, houat, hoedic,

Ass. "Les îles du Ponant" – BP 50427
21 rue du Château — 56404 AURAY Cx
☎ 02.97.56.52.57 - Fax 02.97.56.20.90.
e-mail : aip@iles-du-ponant.com
Site : www.iles-du-ponant.com

Assemblée Générale du 25 février 2011

Rapport du Président

Retracer une année d'activité de l'Association, c'est aussi l'occasion de faire le point sur les événements qui ont marqué la vie insulaire.

Au 1er janvier 2011, les chiffres des populations légales ont été publiés. Ils se réfèrent aux travaux de recensement sur la base des résultats actualisés pour l'année 2008 (une incidence, il pourrait être souhaitable que les nouvelles modalités de recensement prévoient que les communes insulaires soient recensées toutes la même année et non pas avec ...7 ans d'écart comme actuellement).

Si l'on se réfère au dernier recensement de 1999, on constate une certaine stabilité globale -15 724 habitants en 1999, 15 999 habitants pour la population municipale 2008 en vigueur au 01/01/2011- et même des hausses. Par contre, si l'on se réfère aux chiffres de 1990, le constat est plus alarmant, toutes les îles, en particulier les îles finistériennes, perdent de la population et seule Belle-île, mais aussi l'île d'Aix, progressent. Ce constat tendrait à confirmer une des conclusions d'une étude d'EUROSTAT sur les îles, à savoir qu'en dessous du seuil de 5 000 habitants, les communautés insulaires sont dans des situations de grande fragilité. Ce qui est aussi une grande source d'inquiétudes, c'est le déséquilibre de la structure de la population : nous sommes bon an mal an toujours aussi nombreux, mais nous sommes de plus en plus vieux

Pour autant nous ne baissons pas les bras.

X

X

X

Un rapide balayage des initiatives et des investissements traduit cette volonté partagée : zone artisanale à l'île d'Arz, abattoir à Belle-île, logements à Bangor, Locmaria, Ouessant, Molène, rénovation de la place du marché de l'île aux Moines, regroupement scolaire à l'île d'Yeu et rénovation du « Casino », etc....

Je prendrais 3 exemples qui me paraissent significatifs de la volonté des îles :

La zone artisanale de l'île d'Arz qui a bénéficié aussi de l'Eco-Faur, car je vous le rappelle, du moins en Bretagne, les îles ont accès aux politiques sectorielles et peuvent cumuler les aides au titre du Contrat avec la Région. Cette nouvelle zone qui, par son architecture et son intégration, n'est justement pas une zone mais outil de développement à l'échelle de l'île et de la qualité de son environnement, permet d'accueillir les entreprises insulaires, bien sûr, mais aussi les entreprises du continent qui travaillent régulièrement sur l'île, mais encore de nouvelles entreprises qui viennent du continent s'installer à l'île d'Arz. L'île serait-elle le bassin d'emploi de Vannes ? Sans doute pas, mais en général, et cela se vérifie dans bien des cas dans les îles proches du continent, les bateaux du matin en hiver sont plus remplis de gens qui viennent travailler sur l'île que de gens de l'île qui vont travailler sur le continent.

L'abattoir de Belle-île. Malgré des demandes anciennes jusqu'à l'échelon européen, il n'a pas été possible de déroger à la règle de 40% maximum d'aides publics (ce qui constituerait une distorsion de concurrence avec les autres abattoirs de la région !!!). La Communauté de Communes de Belle-île, propriétaire, a donc supporté l'essentiel de l'investissement, marquant ainsi son engagement politique au plein sens du terme pour développer ET protéger son territoire, ses activités économiques et ses professionnels -agriculteurs, commerçants, etc-... Cette volonté a trouvé relais auprès du Conseil Général, du Pays d'Auray, de la Région Bretagne et aussi de l'Etat. Mais comme l'a rappelé M. Philizot, Préfet du Morbihan, lors de l'inauguration, il a, lui aussi, dû faire oeuvre de persuasion pour convaincre de la nécessité d'un tel équipement, modeste en capacité mais combien important pour le territoire ! Ainsi, l'activité agricole de Belle-île dispose d'un outil pour aller, non vers la quantité, mais vers la qualité, essentielle pour conserver aussi bien ces activités primaires modernes que pour l'entretien de l'espace. Encore faut-il que les exploitations puissent demeurer, et qu'entre mises aux normes obligatoires des sièges d'exploitations qui sont historiquement enclavés dans les hameaux à Belle-île, mais aussi ici à Batz d'ailleurs, et application sans discernement de la loi littoral, j'y reviendrai, l'action publique trouve une certaine cohérence.

Le regroupement scolaire à l'île d'Yeu, un projet ancien qui a finalement abouti. Il marque la volonté que nous avons tous de maintenir un haut niveau de qualité

des services pour la population insulaire, que ce soit en matière de santé, de culture et en l'occurrence de l'éducation.

Mais si les communes et les collectivités font des efforts, il faut aussi qu'elles soient accompagnées par les institutions nationales. C'est ici l'occasion pour moi de rappeler l'extrême importance pour nous du maintien des collèges dans les îles et notamment du Collège des Iles du Ponant qui une nouvelle fois cette année nous cause quelques inquiétudes pour son avenir. Je vous renvoie à l'éditorial de notre bulletin I-Liens qui tire la sonnette d'alarme sur les services publics dans les îles. De même, en matière de santé, nos systèmes de soins présents sur toutes les îles sont fragiles. Nous rencontrerons prochainement l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour discuter de ces problèmes.

Je ne terminerais pas sans évoquer le cas de nos casernes de pompiers. C'est l'exemple même de ce que la contrainte insulaire est un fait réel, permanent et géographique ! Inutile de rappeler le rôle essentiel des pompiers et des pompiers volontaires dans les îles. Ils sont bien souvent les seuls avec les équipages de la SNSM pour la mer à être présents sur place toute l'année pour assurer la sécurité de nos concitoyens, sans parler de la saison touristique où ils sont en permanence mis à contribution... Pour prendre l'exemple d'Ouessant, une île chère à mon cœur et au vôtre je l'espère, c'est un investissement de 1 219 730,00 € HT dont il s'agit, avec une participation communale prévisionnelle de 402 876,82 €. Nous ne nions pas la nécessité d'offrir aux pompiers qui donnent beaucoup de leur temps des conditions d'intervention décentes. Mais connaît-t-on beaucoup de Communes de 880 habitants devant réaliser un tel investissement pour une caserne de pompiers ?

Ainsi, c'est une des nombreuses dépenses contraintes, qu'on peut aussi appeler « surinvestissements » à la quelle nos communes doivent faire face. Inutile de dire que nous préférerions pouvoir, comme nous l'avons inscrit dans les contrats de projet donner plus de sens à nos investissements pour un développement socio-économique responsable et durable.

Si, grâce aux différents Conseils Généraux, aux Conseils Régionaux et à l'Etat nous arrivons à poursuivre nos investissements, rappelons aussi que les coûts de fonctionnement de nos services municipaux subissent également des surcoûts très importants eu-égard à nos strates de population et qu'ils ne sont nullement pris en compte.

Alors, afin d'améliorer nos ressources propres pour répondre à ces contraintes spécifiques, nous avons demandé au bureau d'études « Ressources Consultants Finances » de nous accompagner pour trouver des solutions pérennes, notamment dans le calcul de la DGF pour intégrer une sorte de coefficient lié à l'insularité. Un état des lieux a ainsi pu être réalisé et des propositions vont

maintenant pouvoir être envisagées. Elles seront esquissées tout à l'heure par M. Yann Le Meur ici présent.

Au final, le bilan aujourd'hui des crédits s'établit comme suit en Bretagne :

- au titre du contrat avec la Région, sur une enveloppe de 3,4 Millions d'euros, pour la période 2009-2012, les crédits consommés s'élèvent à 1 105 881 €, les crédits programmés (dossiers en cours d'instruction et opérations validées en Comités de Pilotage et de Programmation) à 2 101 242 €. Il reste donc moins de 200 000 € pour les investissements 2011-2012.

Ce niveau de consommation important du côté de la Région a permis la réalisation de 48 logements locatifs sociaux et des projets correspondant à 55 nouveaux logements sont prévus au titre des crédits programmés. En tout, l'aide de la Région aura participé à la réalisation d'une centaine de logements et l'on ne peut que s'en féliciter puisque cela demeure la pierre angulaire de notre politique de maintien de la population permanente et que seule la Région et les départements peuvent y contribuer de façon spécifique.

- au titre de l'Etat, sur une enveloppe de 5 Millions d'euros, pour la période 2007-2013, les crédits consommés s'élèvent à 1 969 395 €, les crédits programmés à 2 100 000 € avec les projets de Centres de secours qui représentent à eux seuls près du 1/3 de l'enveloppe. Il reste donc de l'ordre de 900 000 €.

X
X X

Au niveau institutionnel, la réforme des collectivités locales a suscité quelques inquiétudes. Elles avaient été exprimées lors de l'AG de l'année dernière et transmises à nos parlementaires. Nous les avons renouvelées au moment de la discussion parlementaire. Je vous rappelle qu'elles portaient sur 3 points :

- l'intercommunalité obligatoire qui doit être mise en œuvre dès cette année. La position de l'association est pragmatique. Nous tenons évidemment compte que certaines îles sont déjà en intercommunalité et ne veulent pas revenir en arrière. Mais les communes encore isolées de l'île de Sein, d'Ouessant, d'Yeu et de Bréhat refusent cette intégration forcée pour des raisons tout à fait légitimes qui tiennent notamment à leur éloignement de tout centre urbain de quelque importance.

- Il y a aussi l'affaiblissement de la représentation des îles dans le cadre de la création des conseillers territoriaux et la disparition de certains cantons insulaires. Les îles sont réparties entre six départements et quatre régions, ce qui ne facilite pas les choses, mais dans le cadre d'une vraie décentralisation, la mise en place d'une vraie représentation des communes insulaires de la zone Manche Atlantique aurait eu du sens !

- le devenir de la politique que je viens de décrire du fait de la remise en cause des clauses de compétences générales des départements et régions. Mais concernant notre partenariat avec la Région Bretagne, une récente rencontre avec le Président Jean Yves Le Drian nous a rassurés.

Autant dire que nos inquiétudes demeurent, doublées d'incertitudes quant aux décisions qui seront prises en 2014 .C'est certainement une raison pour nous de continuer et renforcer le travail que nous pouvons faire avec nos parlementaires. Leurs différentes interventions montrent que, même si c'est difficile et aléatoire, des avancées au niveau national sont possibles.

Je tiens par exemple ici à saluer les initiatives prises d'une part, par M. Guesdon, député de Vendée (Sables d'Olonne), pour relayer la demande de l'île d'Yeu qui est aussi la nôtre d'étendre la perception de la Taxe Barnier à l'ensemble de l'année et aux véhicules. Gain de cause a été obtenu pour une petite partie mais je crois qu'il nous faudra réitérer notre demande. Je remercie d'ailleurs également le Président du PNRA de l'initiative qu'il a prise dans le même sens. De même mes remerciements vont à François Marc, Sénateur du Finistère, grâce auquel nous avons pu rétablir une situation favorable aux îles situées dans un Parc Marin.

Dans ce domaine, je veux aussi évoquer un sujet qui est devenu incontournable, j'ai même envie de dire « politiquement correct », le développement durable. Les îles, d'une façon générale, n'y sont pas opposées et même y voient une opportunité pour développer de nouvelles activités, de donner un nouveau sens à leurs activités traditionnelles autour de la mer. Encore faut-il, là encore, une certaine cohérence. Alors qu'on a découvert une nouvelle espèce d'éponges autour de Groix (c'est peut-être anecdotique mais gageons que les campagnes d'observations se multipliant en mer autour des îles, de nouvelles découvertes auront lieu), que la zone NATURA 2000 en mer se met en place, voilà qu'on envisage de se débarrasser des boues encombrant le port de Lorient dans ses parages. Cela suscite, et de façon légitime, l'émoi et la mobilisation des élus et de la population. D'une certaine façon, nous les élus et la population insulaire, nous avons un peu l'impression, les mots sont sans doute un peu forts, de servir de réceptacle à un certain laisser-aller du littoral continental.

X

X X

C'est un peu aussi cette incompréhension que ressentent les élus excédés pour certains, par les recours systématiques et permanents de certains professionnels du juridisme qui agissent souvent sous le voile angélique de la défense de l'environnement. N'est ce pas un peu « lâcher la proie pour l'ombre », si l'on

considère les enjeux à venir sur le littoral que de retarder le camping d'Hoëdic, faire annuler un lotissement communal, empêcher quelques constructions insulaires, interdire la modernisation des exploitations agricoles ? Sur des territoires où rappelons-le encore une fois, 80% du littoral est en site classé depuis quarante ans, où, comme à Belle-île, à peine 10% est urbanisé ou urbanisable. Qui peut en dire autant sur le littoral breton et atlantique ? Tout le monde conçoit que la loi littoral dans son application doit être adaptée au contexte insulaire. Il faudra que des solutions soient trouvées et juridiquement consolidées.

Je parlais précédemment de nécessaire cohérence des décisions et des actions des pouvoirs publics, de tous les pouvoirs publics. Pour que nos îles demeurent ces territoires de vie, c'est indispensable. Nous pouvons compter sur nous même, et nous essayons de le faire, mais nous ne pouvons pas tout. Deux exemples qui concernent l'île d'YEU sont particulièrement incongrus :

- Le gouvernement a récemment fait connaître les sites concernés par le développement de l'éolien en mer. Or celui de Vendée, sans doute celui qui recueillait le plus d'avis convergents par les usagers locaux, en particulier avec les pêcheurs, et où des discussions avancées avaient eu lieu pour envisager les retombées en terme d'activités et d'emploi pour l'île d'YEU, n'a pas été retenu.
- Alors qu'on peut parler d'une île quasiment sinistrée par les décisions unilatérales de l'Union Européenne et du Conseil des Ministres en matière de pêche, que répondre à une décision de quota « zéro » sur la pêche à la taupe « basée sur des éléments scientifiques » produits par des scientifiques qui n'ont à aucun moment consulté la seule pêcherie française – et européenne-, en l'occurrence celle de l'île d'YEU ? Nous attendons toujours les réponses.

Pour autant, nous progressons chaque année dans la protection de l'environnement.

Avec la mise en place programmée pour cette année des dispositifs de ramassage des ordures ménagères de Houat et Hoëdic, ce sont désormais toutes les îles qui sont dotées de systèmes de ramassage et de traitement. Tout n'est pas parfait, mais de toute façon, ce sera toujours une source de préoccupation. Nous allons maintenant améliorer les dernières déchetteries et sans doute faudra-t-il aussi passer à une phase de réduction de la production de déchets. Car, à peu près tout ce qui retourne sur le continent sous forme de déchets, a un jour ou l'autre, pris le bateau pour venir à l'île ! Les nouveaux investissements, les constructions de logements répondent désormais aux normes qualitatives exigées, malgré le surcoût que cela représente. Car au risque de me répéter, dans l'état actuel du marché dans lequel nous vivons, construire dans les îles coûte plus cher que sur le continent et le surcoût environnemental est également plus élevé sur l'île que sur le continent.

Le Contrat territorial que nous avons signé avec la Région Bretagne et l'ADEME et la prise de fonction d'Emilie GAUTER fin août va nous permettre d'intensifier cette évolution, notamment concernant l'habitat ancien et les équipements publics. Un seul chiffre : le tout électrique représente 60% du bâti sur les îles contre 20% en moyenne sur le continent. Autant dire que là existe un potentiel d'économie – énergétique et financier- déterminant, sans compter les sources d'emploi potentiels. Dans le même ordre d'idée, le développement futur des énergies marines doit être une occasion à saisir pour les îles, pour en tirer partie, mais aussi pour qu'elles puissent accueillir leur part des nouveaux métiers et des nouvelles activités qu'elles vont procurer.

X
X X

En matière de communication et de promotion touristique, cette année a vu de gros efforts pour moderniser notre site internet et en améliorer l'interactivité, renouveler notre photothèque en mettant l'accent sur l'illustration de la vie dans les îles au delà des clichés classiques, poursuivre la publication du bulletin Îliens, établir un partenariat avec le CRT-Bretagne pour réaliser un programme d'ateliers de travail sur le thème « destination qualité » qui doit se dérouler sur toutes les îles. La première série sur Belle-île a été un succès de l'avis de tous les participants (merci à Mickael DODDS, directeur du CRT). Les prochains sont envisagés sur Groix, Ouessant, Arz

Enfin, la participation des îles aux Fêtes Maritimes de Douarnenez a été une réussite. Elle a permis de mobiliser élus, producteurs insulaires, malgré un moment peu favorable pour eux, acteurs de la vie sociale et culturelle comme le Salon du Livre de Ouessant, le Festival du Film de Groix, la troupe du « Marlou théâtre » de Yeu, pour des rencontres enrichissantes pour tous.

Cette réussite, comme celle du Défi des Ports de pêche de Groix, a fait germer cette riche idée d'organiser des rencontres pour les insulaires. Portée par Jean-Benoît BEVEN et une Association spécialement créée pour cela, en s'appuyant sur l'enthousiasme de ses membres de Belle-île, Groix ou de Ouessant et celui sans faille de l'équipe de l'île d'Yeu, nous espérons que ces moments particuliers qui auront lieu les 17, 18 19 septembre soient ceux de « retrouvailles » entre insulaires, moments pour partager et faire partager nos expériences, nos savoirs autour d'un évènement, à la fois festif, sportif et culturel, valoriser nos productions et nos métiers, montrer que nos îles ne sont pas seulement des lieux de villégiature mais aussi, et surtout, des territoires de vie. Ce sera, nous n'en doutons pas, une belle fête pour les 40 ans de l'Association !

X
X X

Je souhaite également remercier pour la qualité de leur travail et leur participation à l'Association : Marie Languille et Anaïs Demarty qui ont chacune réalisé un stage au sein de l'Association. La première a réalisé un diagnostic de chacune des 15 îles au regard de l'accessibilité. Du parking de l'embarcadère à la plage ou à l'hébergement, toute la chaîne a été passée en revue pour chaque île. C'est aussi un enjeu à venir pour nous tous.

Anaïs a établi un état des lieux des questions d'eaux et d'assainissement sur les îles. Ce travail réalisé grâce à un co-financement de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne nous donne des éléments de base pour évoluer, je l'espère, vers un partenariat renforcé pour améliorer et sécuriser l'ensemble du processus de la production d'eau potable jusqu'au rejet en milieu naturel. Il faudra dans certains cas faire preuve d'imagination !

X
X X

En ce 25 février, je ne peux pas terminer sans revenir un an en arrière. Il se trouve que nous étions réunis les maires des îles bretonnes avec les services de l'Etat, de la Région et des Départements à Brest pour une réunion des Comités de pilotage et de Programmation. En se quittant, chacun faisait part de sa préoccupation quant à la météo annoncée: une dépression bien creuse et un coefficient de marée important. Nul n'imaginait que « Xynthia » allait frapper aussi fort les côtes charentaises et vendéennes et ...l'île d'AIX ! Cette île, la plus sud de l'Archipel du Ponant, celle où l'on imagine la douceur de vivre entre roses trémières, vignes et ostréiculteurs, et plages quasi méditerranéennes, à l'ombre des chênes verts. En cette nuit mémorable, elle ne put compter que sur elle-même, ses pompiers, ses élus, toute sa population présente, pour porter secours à ses sinistrés, 1m50 d'eau dans certaines maisons, un torrent qui coupe l'île en deux ! Alors que les liens avec le continent sont rompus : le « Pierre Loti » a rompu ses amarres et est drossé à terre, les réseaux électricité, eaux etc ... sont détruits. Par bonheur, aucune victime ne sera à déplorer, et la solidarité sera vite déployée autour des sinistrés.

Haïti, l'île d'Aix, cette solidarité est au cœur de nos préoccupations.

C'est aussi cela qui donne sens à notre action et à notre volonté de maintenir des îles vivantes et dynamiques toute l'année.

XXXXXXXXXX